

RAPPORT *d'activités*

EDITION 2021



EDITO

du président de l'Udaf

Voilà 15 mois que la crise a débuté avec le coronavirus, entre confinement, déconfinement et couvre-feu ; chacun essaye de s'adapter au mieux avec l'espoir, qu'une fois la population vaccinée, nous retrouvions une «vie normale».

Durant cette période, l'Udaf de la Vendée a connu quelques changements : élections d'un nouveau président et d'un nouveau trésorier.

Depuis 7 mois que j'occupe ma nouvelle fonction de président, je n'ai pas vu le temps passer entre les rencontres avec les officiels et les échanges avec les financeurs.

Aussi, je tiens à remercier l'ensemble du personnel et le directeur pour le temps consacré à ma «formation».



En effet, je jongle entre ma fonction de président et mon métier, qui me permet un peu plus de liberté durant les mois d'hiver.

Depuis le début de cette pandémie, l'Udaf continue de fonctionner en télétravail, ce qui n'est pas toujours évident pour les services. Avec le bureau et le conseil d'administration, nous travaillons en visioconférence, ce qui n'est pas toujours pratique; et nous espérons se retrouver bientôt en présentiel.

Au début de l'année, nous avons repris l'activité de Suzanne Parraine; le parrainage de proximité et allons continuer à le développer.

Encore merci à l'ensemble des administrateurs qui me font confiance pour le bon fonctionnement de notre Udaf.

Francis BERNARD

SOMMAIRE

Les quatre missions de l'Udaf / 4

L'Udaf en Vendée / 5

Les temps forts de 2020 / 6

Institution et vie associative / 8



Conseil d'administration et bureau / 9

Associations adhérentes / 10

Représentations familiales / 12

Les commissions / 13

Convention d'objectifs avec l'Unaf / 14

Pôle action familiale / 16

Famille et parentalité / 17

Rencontres parents / 17

Accompagnement retour à l'emploi / 18

Point info famille / 18

Education affective et sexuelle / 19

Conseil conjugal et familial / 20

Médiation familiale / 21

Accompagnement social / 22

Information et soutien aux tuteurs familiaux / 23



Pôle protection et accompagnement familial / 24



Protection et accompagnement social et familial / 25

Enquête de satisfaction / 27

Pôle administration / 29

Ressources humaines / 30

Organigramme / 31

Comptabilité / 32

Informatique / 34

Communication / 34



LES QUATRE MISSIONS



1.

Donner un avis aux pouvoirs publics

sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.

COVID-19 : QUELLE RENTRÉE POUR LES FAMILLES ?

Une étude de l'Unaf sur le ressenti des familles pendant le confinement a établi que 66% des parents ont rencontré des difficultés pour accompagner leurs enfants. Ces données nous alertent car la forte mobilisation des familles pour aider leurs enfants pour « l'école à la maison » a généré des difficultés de conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle.

Les inégalités scolaires sont en France très corrélées à l'origine sociale des élèves (article du journal Libération du 12/06/2020).

Une attention particulière doit donc être portée sur les familles les plus modestes.



2.

Représenter officiellement l'ensemble des familles

du département auprès des pouvoirs publics, notamment en proposant ou en nommant des représentants familiaux dans différents organismes institués par l'État. Près de 18 000 familles du département sont regroupées au sein des 237 associations familiales adhérentes à l'Udaf.

L'UDAF RECUEILLE LA PAROLE DES FAMILLES

Afin de défendre au mieux leurs intérêts, l'Udaf a mis en place un outil au service des familles et de leurs représentants : le Réseau d'observation des réalités familiales. Créé à l'échelle régionale, il permet de collecter des avis pertinents sur ce que vivent les familles au quotidien :

« Observer les familles, telles qu'elles sont, telles qu'elles vivent, telles qu'elles évoluent. »

3.

Gérer des services d'intérêt familial

dont les pouvoirs publics lui confient la charge.

L'Udaf assure la gestion de différents services tels que la protection juridique des majeurs et des mineurs, l'information et le soutien aux tuteurs familiaux, le point info famille, l'éducation affective et sexuelle, le conseil conjugal et familial, la médiation familiale, le point conseil budget, ainsi que la conduite d'ateliers et de conférences à destination des familles et des parents.

4.

Agir en justice

dans le cadre de la défense des intérêts des familles.

L'Udaf est habilitée à exercer devant toutes les juridictions, sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique, l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles.

En tant que représentant des familles, une lettre d'information a permis d'interpeller les familles, les élus politiques et l'inspectrice d'Académie sur deux éléments :

L'utilisation de l'outil numérique :

- Aides financières pour l'achat de matériel.
- Formation des enseignants à l'informatique et à l'utilisation du numérique.

La répartition de la charge de travail donnée aux enfants :

- Les parents ont besoin d'être guidés afin de mieux accompagner leurs enfants.
- La lourdeur ou l'insuffisance des tâches demandées aux élèves.

L'UDAF EN *vendée*



Nos antennes



Lieux d'accueil en ISTF



Lieux d'accueil en Médiation familiale



Lieux d'accueil en Conseil conjugal et familial

LES TEMPS FORTS de 2020



14 janvier 2020

Vœux à la Maison des Familles !

Tous les salariés des 4 associations (Fédération MFR, Fédération Familles Rurales, Fédération ADMR, Udaf) sont invités à partager un temps de convivialité autour de la galette.

1er trimestre 2020

Ateliers compte-rendu de gestion à Olonne-sur-mer, Fontenay-le-Comte, la Roche-sur-Yon destinés aux tuteurs familiaux.

5 février 2020

Intervention de Constance COURTIER, psychologue auprès des parents au CFA/MFR de Saint-Gilles-Croix-de-Vie sur le thème « Les écrans : des problèmes, des difficultés, des atouts ».

13 février 2020

Ateliers de la famille animés par Cécile FOURNIER, conseillère conjugale et familiale sur le thème « Comment te dire que je t'aime ? ».

5 mars 2020

Ateliers de la famille animés par Cécile FOURNIER, conseillère conjugale et familiale sur le thème « Être heureux en couple durablement ».

16 mars 2020

1er confinement ! L'Udaf ferme ses portes aux usagers et renvoi à la maison quasiment tout son personnel durant un mois : un traumatisme inédit.



Mars 2020

Conseil de Famille : TV Vendée et l'Udaf créent ensemble une chronique pour venir en soutien des familles isolées à la maison.

Voir p. 7

Communication large autour de la ligne téléphonique du Point Info Famille, ligne d'écoute dédiée aux familles.

Renouvellement des représentants Udaf au sein des CCAS/CIAS.

Printemps 2020

Les métiers de l'Udaf se réinventent en distanciel. Les usagers bénéficiant de mesures de tutelles ou curatelles continuent à être accompagnés autrement par les mandataires et secrétaires. Moins de visites mais plus de contacts téléphoniques. Les personnes âgées en EHPAD sont complètement isolées, les contacts quasiment impossible.

Télétravail, distanciel, visio sont les nouveaux mots de vocabulaire avec lesquels notre travail et la vie des associations familiales se conjugent désormais. Tous les temps de rencontre en collectif sont annulés : le management de l'Udaf doit veiller à garder une proximité avec le personnel.

La vie associative des associations familiales ne tient qu'à un fil. Encore une fois celui du distanciel : un poison pour beaucoup de bénévoles.

Septembre 2020

Création d'un service dédié à l'accompagnement social et budgétaire.

Voir p. 22

26 septembre 2020

Assemblée générale de l'Unaf à Paris, sous un format restreint. Le programme de cette Assemblée générale s'est adapté à la situation exceptionnelle actuelle et était consacré essentiellement aux points statutaires. Au cours de cette séance, le conseil d'administration de l'Unaf a été renouvelé partiellement.



29 septembre 2020

Assemblée générale de l'Udaf en présentiel à la Maison des Familles.

La conférence sur « La place des pères au 21ème siècle » a dû être annulée.

30 septembre 2020

Retour de la chronique « Conseil de Famille » sous un nouveau format. Elle devient une rencontre hebdomadaire entre l'Udaf et un acteur Vendéen au service des familles, sur des thèmes de la vie familiale.

Voir p. 7



UNE CHRONIQUE TV SPÉCIALE CONFINEMENT AU SERVICE DES FAMILLES

Avec la réalité du premier confinement, les familles ont vécu de vrais bouleversements. Les unités de temps, de travail, des interactions sociales, des activités sportives et culturelles se sont transformées. Il a fallu réinventer ou inventer des nouvelles manières d'agir et d'interagir.

Aussi, l'Udaf a décidé d'apporter chaque semaine des outils, des conseils à travers ses experts en conjugalité, en parentalité, ses juristes, ses médiatrices, ses mandataires judiciaires ... Pour cela, un partenariat avec la chaîne locale de télévision « TV Vendée » a été mis en place et une chronique quotidienne intitulée « Conseil de famille » a vu le jour.

Le but étant de proposer un programme de service au grand public autour des problématiques sociales et familiales. Il a été évoqué entre autres : comment expliquer le coronavirus aux enfants, les liens dans le couple, l'organisation familiale dans un contexte de séparation conjugale, le rôle des curateurs et des tuteurs, que faire en cas de décès, la gestion des écrans pour les petits et les grands etc.

Ces émissions étaient diffusées tous les soirs à 18h15 à la télévision et étaient relayées sur le site internet de l'Udaf et sur les réseaux sociaux.

Et en parallèle, nous avons élargi les plages de permanence téléphonique de la ligne du Point Info Famille du lundi au vendredi de 9h à 17h sans interruption. Les professionnelles de la conjugalité, de la médiation familiale et de la parentalité se sont relayées avec l'aide ponctuelle du service juridique afin de pouvoir répondre aux besoins des familles.



QUI DIT RENTRÉE DIT NOUVEAUTÉ !

Pour cette grande 1ère l'Udaf et toute son équipe ont fait les choses en grand pour mettre à l'honneur les familles.

Dans la continuité de ces émissions, depuis septembre 2020, l'Udaf anime une nouvelle version de l'émission « Conseil de famille », sur TV Vendée. Cette chronique d'une quinzaine de minutes hebdomadaire est animée par Pascale TEILLET, salariée de l'Udaf, dédié aux problématiques de la famille et de la parentalité sous toutes leurs formes.

Retrouvez toutes nos émissions sur notre site : www.udaf85.fr



INSTITUTION & vie associative



9

COMMISSIONS

237

ASSOCIATIONS
FAMILIALES



17 268

FAMILLES
MOBILISÉES DANS
LE MOUVEMENT
FAMILIAL VENDÉEN



156

DÉLÉGUÉS FAMILIAUX
INVESTIS DANS LES
CCAS OU CIAS



CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

Organisation et bilan de l'année

Compte tenu du contexte sanitaire, le conseil d'administration s'est réuni 5 fois (dont 1 totalement en visio) et le bureau 3 fois.

Nos élus ont abordé les principales missions de l'Udaf : la représentation des familles dans les instances où leur voix doit être entendue, les avis donnés aux pouvoirs publics sur les sujets concernant la famille, et la gestion des services assurés par l'Udaf au quotidien.

LE BUREAU

Il est composé de **10 membres dont 5 vice-présidents**, tous présidents de commission. Il est élu par le conseil d'administration du 15/10/2020. Il se réunit pour travailler en amont sur les sujets qui seront abordés en conseil d'administration.

LES SUJETS TRAITÉS :

- > Situation financière de l'Udaf
- > Compte rendu du travail des commissions (voir p.13)
- > Actualités politiques et familiales
- > Actualités liées au fonctionnement des services
- > Evolution de l'organigramme des salariés (voir p.31)
- > Réflexions sur les projets de l'Udaf



Président
Francis
BERNARD



Trésorier
Baudouin
CAILLEMER



Trésorier adjoint
Gérard
de KERVILER



Secrétaire générale
Monique
GRIMAULT



Vice-présidents
Olivier
de BRISOULT



Béatrice
GOIN



Nathalie
KARCHER



Secrétaire générale adjointe
Lydie
BRET



Jean-Marie
BATY



Marie-Thérèse
GEMARD

Merci à :

Myriam BABU, Jean-Claude COUTEAU, Paul PIVETEAU, et plus particulièrement Roselyne BUCHET (20 ans de présence), François SICARD (16 ans de présence), Alain VERGNAUD (20 ans de présence) et Jacques PORCHERET (14 ans de présence), pour leur investissement au sein de l'Udaf et plus largement au service des familles.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est composé de **40 membres issus des associations familiales adhérentes**, pour moitié élus par l'assemblée générale et pour moitié désignés par leur mouvement.

Il se réunit pour fixer les grandes orientations de l'union, tant sur le plan institutionnel que sur celui de la gestion de ses services. Il prend toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'Udaf.

LES SUJETS TRAITÉS :

- > Élection du bureau
- > Préparation de l'assemblée générale du 29 septembre 2020
- > Présentation du budget prévisionnel 2020
- > Compte-rendu du travail des commissions
- > Actualités liées au fonctionnement des services :
 - Les adaptations liées à la crise

Avec l'arrivée de nouvelles associations familiales au sein de l'Udaf, la conférence des mouvements réunie le 11 février 2020 a décidé une nouvelle répartition des postes des membres désignés entre les différentes associations, notamment en attribuant 1 poste à l'association « Le logis la Pacifique ».

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le contexte sanitaire n'a pas permis la tenue de l'Assemblée Générale comme initialement prévue le 12 mai 2020. Elle a été reportée au 29 septembre 2020, sous une forme exclusivement statutaire, afin de limiter le nombre de participants.

Elle a été l'occasion de renouveler une partie du conseil d'administration.

SORTANTS EN 2022

BATY Jean-Marie / de BRISOULT Olivier / CLERMONT Jacques-Henry / DOUTEAU Georges / GIGAUD Gilles / GUILLOTEAU Dominique / KARCHER Nathalie / MACHUT Yolande / BRANQUET Gérard / POIRAUDEAU Nelly

SORTANTS EN 2024

BERNARD Francis / BRETECHE Bénédicte / BROHAN Guylaine / GAUTREAU Annick / GEMARD Marie-Thérèse / GUYET Serge, / HILLAIRET Isabelle / KERGUEN Marina / OIRY Jean-Paul / TESSIER Pascal

MEMBRES DESIGNÉS

FAMILLES RURALES FÉDÉRATION DE VENDÉE

Lydie BRET / Soizic CHAILLOU / Monique GRIMAULT / Dominique PAILLAT

FÉDÉRATION DÉP. DES MAISONS FAMILIALES RURALES

Laurence ARNAUD / Guillaume BERTEAU / Yves-Marie HEULIN

FÉDÉRATION DÉP. DES AFC

Baudouin CAILLEMER

ENFANCE ET FAMILLES D'ADOPTION

Sandrine PERROCHON-DITIÈRE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES AFL

Yolande BURNELEAU

ADAPEI - ARIA

Madeleine GUITTET

ASSOCIATION DÉP. DES CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS D'ORPHELINS

Maryvonne BULTEAU / Marie-Ange JOUBERT

JUMEAUX ET PLUS L'ASSOCIATION

Béatrice GOIN

UNAFAM - [1 poste vacant]

FÉDÉRATION ADMR

Didier BIRAUD / de KERVILER Gérard

LOGIS LA PACIFIQUE

Robert-Jacques CAQUINEAU

ADAPEDA

[1 poste vacant]



ASSOCIATIONS ADHÉRENTES

Un réseau toujours plus fort!

L'Udaf continue de s'agrandir par la force et la diversité de son réseau associatif.

En 2020, elle réunit :

14

MOUVEMENTS FAMILIAUX ADHÉRENTS ET 3 MEMBRES ASSOCIÉS,



237
ASSOCIATIONS FAMILIALES

17 268

FAMILLES QUI COMPOSENT LE MOUVEMENT FAMILIAL VENDÉEN

L'Udaf est composée exclusivement d'associations familiales.

Les familles n'adhèrent pas individuellement à l'Udaf : elles adhèrent à une association familiale membre de l'Udaf.

L'Udaf peut agréer, en qualité d'association familiale, une association ayant pour objet essentiel la défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux des familles.

Chaque année, les mouvements et associations transmettent à l'Udaf la mise à jour de la liste de leurs adhérents. La commission de « Contrôle » se réunit ensuite pour valider les listes et examiner les évolutions.

En 2020, l'Udaf accueille deux nouvelles associations : Esmeralda et Contact Vendée.

L'association ADAPEDA, adhérente à l'Udaf depuis 1989, confrontée à des difficultés de recrutement, a décidé une mise en sommeil cette année.



LES MOUVEMENTS À BUT GÉNÉRAL

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES

**4 associations
204 familles
801 suffrages**



Promotion de la famille et défense de ses intérêts matériels et moraux, en s'inspirant de la doctrine sociale de l'Église catholique.

CDAFAL - ASSOCIATIONS FAMILIALES LAÏQUES

**3 associations
122 familles
233 suffrages**



Étude et défense des droits et intérêts matériels et moraux des familles rurales et urbaines. Permettre la participation par les familles elles-mêmes à l'organisation et à la gestion du secteur social les concernant.

FÉDÉRATION FAMILLES RURALES

**106 associations
9 880 familles
35 833 suffrages**



Engagement au quotidien pour la promotion des familles et des personnes et pour le développement de leur milieu de vie. Représentation et défense des intérêts des familles et des territoires où elles vivent, information, prévention et éducation, organisation et gestion d'activités et de services.

LES MOUVEMENTS À BUT SPÉCIFIQUE

ADAPEI-ARIA

**477 familles
1 225 suffrages**



Mettre en œuvre, promouvoir et garantir l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental, moteur, sensoriel, psychique ou porteur d'autisme, de troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés.

FÉDÉRATION ADMR

**89 associations
558 familles
1 026 suffrages**



Aider à tous les moments de leur existence toute famille ou personne. Gestion de services d'aide à domicile, de services de santé et d'unités de vie dans lesquels la personne, dans sa globalité, est au centre de son action.

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS D'ORPHELINS

**858 familles
861 suffrages**



Grouper les veufs, veuves, et parents d'orphelins pour créer entre eux un esprit d'entraide mutuelle. Les aider à faire face à leurs devoirs et à leurs charges, assurer la représentation de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics du département.

CONTACT VENDÉE

**13 familles
20 suffrages**



Favoriser le dialogue entre les parents, les lesbiennes, les gays, les trans, leurs familles et amis. Aider à communiquer et à accepter leur orientation sexuelle. Lutter contre les discriminations.

EFA - ENFANCE ET FAMILLES D'ADOPTION

**43 familles
111 suffrages**



Défendre les intérêts matériels et moraux de la famille, et plus spécifiquement des familles adoptantes de la Vendée. Favoriser le plein épanouissement, dans les foyers qui les ont recueillis, des enfants adoptés.

ESMERALDA

**14 familles
58 suffrages**



Informé et aider les familles dans leur mission éducative et parentale pour les enfants, y compris intellectuellement précoces et atteints de troubles des apprentissages, ainsi que les professionnels concernés.

JUMEAUX ET PLUS

**50 familles
238 suffrages**



Entraide morale et matérielle, information matérielle et psychologique des parents d'enfants issus de naissances multiples. Défendre les intérêts, les droits des familles de multiples.

LOGIS LA PACIFIQUE

74 familles
278 suffrages



Favoriser l'accueil des familles en vacances sur leur site à la Tranche sur mer, pour des familles qui ne pourraient pas partir en vacances dans un autre cadre.

FÉDÉRATION DES MAISONS FAMILIALES RURALES

24 associations
4 785 familles
14 974 suffrages



Activités d'éducation populaire en milieu rural, activités de caractère éducatif, social ou familial. Donner aux familles membres les moyens d'exercer leurs droits et d'assumer leurs responsabilités, notamment en ce qui concerne l'éducation, l'orientation et la formation professionnelle, générale, morale et sociale de leurs enfants.

TRISOMIE 21

10 familles
35 suffrages



Rassembler toutes personnes concernées par la Trisomie 21 pour étudier, élaborer et mettre en œuvre des projets visant à l'intégration sociale et à l'autonomie des enfants, adolescents et adultes porteurs d'une trisomie 21. Faire connaître et respecter les personnes porteuses d'une trisomie 21.

UNAFAM - UNION NATIONALE DES FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

180 familles
485 suffrages



Entraide et formation des familles concernées par la maladie et/ou le handicap psychique. Agir ensemble dans l'intérêt général.

ASSOCIATIONS MEMBRES ASSOCIÉS

JALMALV

205 familles



Assurer l'accompagnement, l'écoute et le soutien des personnes en fin de vie ainsi que leur famille.

SUZANNE PARRAINE

40 familles



Dans le cadre de la défense des intérêts matériels et moraux des familles, promouvoir, mettre en place et assurer l'accompagnement du parrainage de proximité sous toutes ses formes auprès du public et des autorités concernées.

VACANCES ET FAMILLES

228 familles



Permettre aux familles à revenus modestes qui ne sont jamais parties ou qui ne peuvent pas partir actuellement en vacances de pouvoir le faire. Assurer l'accueil de ces familles, développer leur prise de responsabilité en vue d'une plus grande autonomie.



REPRÉSENTATIONS FAMILIALES

Les familles entendues dans différentes instances du département

Pour faire entendre la voix des familles, l'Udaf mandate des représentants familiaux au sein de nombreuses instances.

200 REPRÉSENTANTS FAMILIAUX EXERCENT LEUR MANDAT DE REPRÉSENTATION



au sein de

81

INSTANCES ET ORGANISMES PUBLICS OU PARAPUBLICS



ET **156** CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE OU CENTRES INTERCOMMUNAUX D'ACTION SOCIALE



La représentation des familles, une des missions les plus importantes de l'Udaf

Elle a été expressément voulue par le législateur afin que les pouvoirs publics, au niveau départemental, aient un interlocuteur qui s'exprime au nom des familles chaque fois que leurs intérêts sont en jeu.

Afin de mener leur mission avec efficacité, clarté et crédibilité, les représentants familiaux sont épaulés par l'Udaf :

- > elle leur précise l'objet, les missions et le mode de fonctionnement de l'instance dans laquelle ils ont été désignés,
- > elle leur présente les positions politiques de l'Udaf et de l'Unaf, afin d'être en mesure d'élaborer les avis qu'ils défendront au cours de leur mandat de représentation,
- > elle développe leur connaissance de l'actualité familiale, notamment au niveau départemental, souvent en lien avec les services d'intérêt familial que nous gérons.

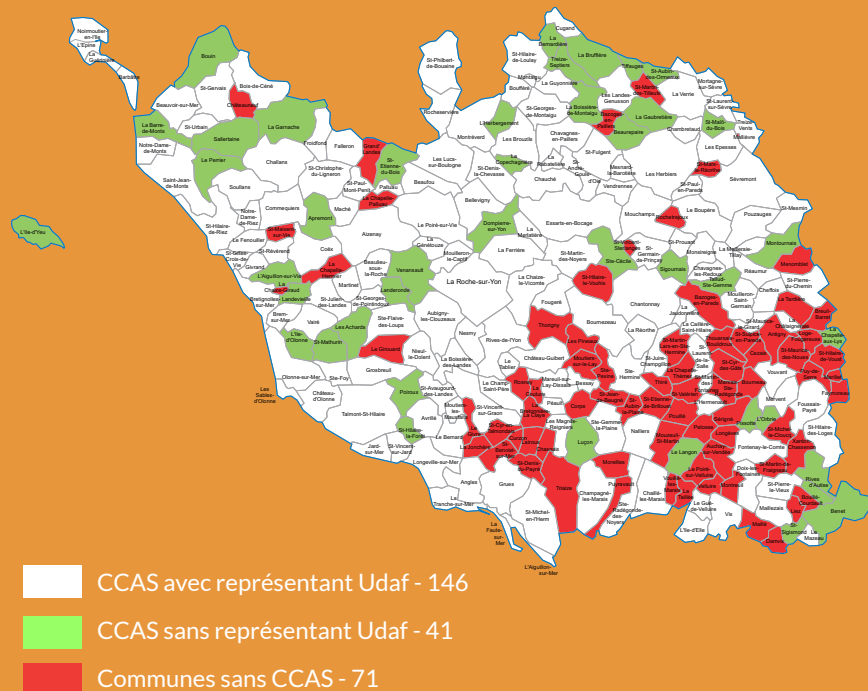
Pour chacun de leurs mandats, les représentants familiaux rédigent un compte-rendu annuel de représentations sur la base des réunions auxquelles ils ont participé. Ces rapports permettent à l'Udaf d'enrichir son analyse de la situation des familles sur la Vendée, de leurs attentes et de leurs difficultés.

Les CCAS et CIAS sont les instances où nos représentations sont les plus nombreuses. En Vendée, les délégués familiaux désignés par l'Udaf siègent dans 156 CCAS/CIAS.

Au sein de leur conseil d'administration, le délégué familial agit aux côtés des autres acteurs locaux pour améliorer la vie des familles sur le territoire. Personne de référence pour toutes les questions familiales, il apporte un point de vue « familial » sur les sujets débattus.

En mars 2020, à l'occasion des élections municipales, les conseils d'administration des CCAS et CIAS sont entièrement renouvelés. L'Udaf, en relation étroite avec l'ensemble des associations familiales adhérentes, a désigné des représentants pour l'ensemble des CCAS et CIAS de la Vendée.

CARTE DES REPRÉSENTANTS DE L'UDAF AUX CCAS



LES COMMISSIONS

Les administrateurs engagés dans l'action

Plusieurs thèmes et enjeux en lien avec l'activité de l'association, des services ou de l'institution familiale sont étudiés au sein de commissions spécialisées. Leur objectif est de réfléchir à des sujets d'actualité et d'accompagner la mise en œuvre de projets.

Commission n°1

SOCIOLOGIE, PSYCHOLOGIE ET DROIT DE LA FAMILLE

Mission : appréhender l'évolution de la famille, sa constitution, les régimes matrimoniaux...

Sujets d'études :

- > Projet mariage
- > Point Info Famille
- > Projet co-parentalité

Commission n°2

GRANDS ÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX - HABITAT ET CADRE DE VIE

Mission : étude des conditions de vie des familles, pouvoir d'achat, consommation ..., réflexions sur les conditions de vie des familles liées au logement, à l'habitat et au cadre de vie. Représentations dans les organismes intervenant dans ce domaine.

Sujets d'études :

- > Education budgétaire avec le jeu Dilemme
- > Point Conseil Budget

Commission n°3

ÉDUCATION, FORMATION

Mission : réfléchir aux thèmes liés à l'éducation et à la formation, notamment les conditions de vie à l'école, les rythmes scolaires, les familles et l'éducation des enfants, la relation parents-adolescents...

Sujets d'études :

- > Projet parrainage de proximité
- > Education affective relationnelle et sexuelle
- > Promeneurs du Net, La Boussole
- > Le conseil conjugal et familial

Commission n°4

PROTECTION DES MAJEURS

Mission : participer au fonctionnement du service des tutelles, considérer l'évolution du contexte législatif lié à l'exercice des mesures de protection.

Sujets d'études :

- > Evolution du nombre de mesures de protection, projet de familles gouvernantes

Commission n°5

DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF ET CONTRÔLE

Mission : vérification des procédures de fonctionnement de l'association UDAF, des procédures d'adhésion des associations familiales, mise en place d'outils de contrôle. Recrutement et accueil de nouvelles associations, accompagnement des associations.

Sujets d'études :

- > Validation des listes d'adhérents des associations
- > Préparation des élections en Assemblée Générale
- > Contrôle des associations adhérentes, et suivi des associations candidates

Commission n°6

FINANCIÈRE

Mission : suivre régulièrement la situation financière de l'Udaf, analyser les résultats financiers, les budgets, proposer des orientations budgétaires.

Sujets d'études :

- > Clôture des comptes 2019
- > Examen des budgets 2020
- > Étude du projet de budget 2021

Commission n°7

MÉDAILLE DE LA FAMILLE

Mission : examiner les candidatures à la médaille de la famille concernant les mères ou pères de famille du département et donner un avis avant de transmettre les dossiers au Préfet.

Sujets d'études :

- > 5 dossiers émanant de 4 communes. 4 ne présentent aucune difficulté et ont donné lieu à un avis favorable direct, 1 dossier a fait l'objet d'une étude approfondie par la commission. Au final, 4 dossiers ont obtenu un avis favorable de la commission et 1 a eu un avis défavorable.
- > La médaille de la famille honore les parents de 4 enfants et plus, elle rend hommage à leurs mérites et leur témoigne la reconnaissance de la Nation.



Commission n°8

COMMUNICATION

Mission : accompagner et réfléchir le projet communication de l'Udaf. Assurer une relation directe entre les salariés en charge de la communication et le conseil d'administration.

Sujets d'études :

- > Emission « Conseil de Famille » sur TV Vendée
- > Lettre d'information : Quelle rentrée pour les familles ?

Commission régionale URAF

RÉSEAU D'OBSERVATION DES RÉALITÉS FAMILIALES

Mission : suivre des études et enquêtes réalisées soit au niveau départemental, soit au niveau régional comme ces dernières années.



CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC L'UNAF



*Entre consolidation et innovation,
un engagement concret auprès des familles.*

La convention d'objectifs avec l'Unaf permet de mettre en œuvre des projets à destination des familles. Négociée entre l'Unaf et les Udaf, elle reflète les priorités que l'Udaf se donne pour la période 2016-2021. La convention d'objectifs fait l'objet d'un soutien financier; son versement est conditionné par la réalisation d'actions qui concrétisent les projets.

OBJECTIF N°1

Espaces parents en milieu scolaire - Ateliers parents

L'Udaf met en place un dispositif de soutien à la parentalité. Il s'adresse en priorité aux parents d'élèves d'écoles primaires puis à ceux des collèges.

SES OBJECTIFS :

- > Aider à mieux comprendre leur enfant avec ses difficultés et ses ressources.
- > Faciliter la communication au sein de la famille.
- > Exercer leur fonction éducative.
- > Mieux connaître le contexte actuel de vie de leur enfant ou adolescent.

Ce dispositif consiste à proposer des ateliers d'expression, de réflexion et d'échanges sur la fonction parentale. Composé d'une dizaine de parents, chaque groupe est animé par deux psychologues.

Pour chaque groupe, quatre soirées sont organisées. **Parmi les thèmes choisis, la communication en famille, les relations dans la fratrie, le développement de l'adolescent, la gestion des émotions, etc.**

Le groupe se réunit en soirée, afin de faciliter l'accès aux personnes qui travaillent. Les rencontres durent 2 heures et se déroulent dans l'établissement scolaire des enfants. Les psychologues sont formées à la parentalité, l'écoute et l'animation de groupe. Elles veillent au bon déroulement des soirées en instaurant un climat de confiance, de confidentialité et apportent des outils théoriques, concrets et adaptés à chacun.

En 2020, l'ensemble de ces actions a été annulé. La crise sanitaire a empêché toute mise en œuvre d'actions auprès des établissements scolaires.



OBJECTIF N°2

Création d'un dispositif « Famille Gouvernante »

UN DISPOSITIF FONDÉ SUR LA SOLIDARITÉ ET L'ENTRAIDE

Ce concept émanant de l'Unaf consiste à créer un environnement à dimension familiale pour un petit nombre de personnes vulnérables qui ne peuvent vivre de façon autonome. Ils deviennent colocataires d'une maison ou d'un appartement, et bénéficient d'un accompagnement social par une gouvernante, dans un cadre stable et rassurant.



Ce dispositif, réponse associative souple et non institutionnelle, concrète et immédiate, permet de recréer une cellule à dimension familiale pour des personnes isolées, cumulant handicaps et/ou pathologies.

Un groupe de personnes - en général 5 à 6 résidents - ne pouvant vivre seules mais ne relevant plus d'une hospitalisation ou d'un mode d'hébergement institutionnel, sont colocataires d'une unité d'habitation (qui peut contenir plusieurs appartements situés à proximité). La « gouvernante » est chargée de veiller à leur entretien et à leur bien-être au quotidien.

UN PROJET DIFFICILE À FINANCER

Sur ce sujet, l'Udaf fait partie d'un groupe de travail national sous l'égide de l'Unaf. En 2019, de nouvelles rencontres ont eu lieu avec le CHS Mazurelle et l'UNAFAM.

De son côté, Vendée Logement nous a réservé deux appartements de trois

chambres chacun.

En parallèle, plusieurs candidatures de résidents nous sont parvenues. Le projet commençait ainsi à se concrétiser.

Le Conseil départemental et la MDPH ont été interpellés à nouveau au sujet du financement de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap). Malheureusement, nous nous sommes heurtés au refus de ces acteurs de la mutualiser. De ce fait, le projet est bloqué.

Le projet Famille gouvernante n'a pas pu se concrétiser cette année 2020. Les difficultés trop nombreuses contraignent la mise en œuvre de l'action.

OBJECTIF N°3

Conseil conjugal et familial: vers une démarche éducative et de prévention

L'objectif du service de Conseil conjugal et familial est de soutenir les familles. En facilitant la communication au sein du couple, de la fratrie, entre les générations, il aide à prévenir les situations de crise.

L'Udaf estime qu'une vie harmonieuse de couple et en famille ne va pas de soi. **Il nous paraît donc nécessaire d'agir de manière éducative et préventive.** Les jeunes adultes, les jeunes parents et futurs parents, les enfants, sont pour l'Udaf les cibles prioritaires. Le Conseil conjugal et familial permet d'aborder l'ensemble des problématiques de manière individuelle, ou en groupe lors d'interventions collectives.

Cette méthode donne la possibilité à chacun dans un couple ou une famille de cheminer à son rythme : il est certain que dans ces conditions, il s'opère souvent une logique d'entraînement du reste de la famille.

La DDCS ayant autorisé l'ouverture d'un service de Conseil conjugal et familial puis accordé des fonds, nous avons lancé une démarche de recrutement d'un nouveau collaborateur. Ainsi, fin octobre, notre professionnelle était embauchée et s'est mise progressivement au travail. Ses premières actions ont été de programmer des ateliers de la famille à Luçon et Fontenay-le-Comte.

Le conseil conjugal et familial a connu un développement du service et une croissance importante de ses activités. La crise sanitaire et ses impacts sur les familles en sont les principales raisons.



OBJECTIF N°4

Point conseil budget et éducation budgétaire

L'Udaf met en place un dispositif d'information et de soutien au budget familial. Il s'adresse aux jeunes, à travers l'éducation à la gestion d'un budget lorsqu'ils accèdent à une certaine indépendance financière, ainsi qu'aux familles en difficulté pour la gestion de leur budget.

Pour la sensibilisation des jeunes, la commission Grands équilibres économiques et sociaux a décidé d'acquiescer le jeu « Dilemme ». Ainsi, un groupe de 10 personnes composé d'administrateurs de la commission et d'enseignants, a pu être formé à la conduite et à l'animation de ce jeu. **Depuis un an, 5 interventions dans les établissements scolaires ont été planifiées et réalisées.**

Le Point Conseil Budget s'est développé en 2020. Là encore, la crise sanitaire a mis en évidence la précarité financière de nombreuses familles et la nécessité qu'elles soient au mieux accompagnées.



PÔLE ACTION *Familiale*



25

ACCOMPAGNEMENTS
AU RETOUR À L'EMPLOI

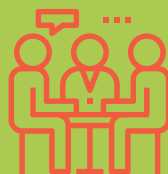
24

INTERVENTIONS
EN ÉDUCATION
AFFECTIVE
ET SEXUELLE



80

SÉANCES
DE MÉDIATION
FAMILIALE

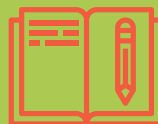


193

CONTACTS PRIS
AU POINT INFO
FAMILLE

809

CONTACTS
DE TUTEURS
FAMILIAUX



FAMILLE ET PARENTALITÉ

LES RENCONTRES PARENTS

Des temps précieux d'écoute et d'échanges

RENCONTRES PARENTS D'ÉLÈVES

Ces rencontres constituent pour l'Udaf et les responsables familiaux une contribution essentielle à la mission de soutien et d'information aux familles. En effet, elles donnent aux parents la possibilité d'être vraiment écoutés, de recueillir des informations et d'échanger en petit groupe dans un climat de confiance, en toute confidentialité.

Animées en soirée par des psychologues, professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de l'éducation, ces moments d'échanges et d'entraide mettent l'accent sur la fonction parentale et la relation parents/enfants/adolescents. L'Udaf souhaite développer cette action innovante et pertinente auprès des familles vendéennes.

Les rencontres sont mises en place grâce au soutien de la CAF et du Conseil départemental de la Vendée.

En 2020, l'Udaf a mis en place ces rencontres-parents d'élèves (pour certaines, le cycle complet de 4 rencontres n'a pas pu se réaliser à cause du contexte sanitaire lié COVID-19 et à la réglementation en vigueur dans les établissements scolaires) :

- > 2 au collège Saint-Joseph de Chantonnay
- > 2 à l'école Gaston Chaissac de Vix
- > 5 au collège Sainte-Marie de Chavagnes-en-Paillers
- > 1 à l'école Jeanne d'Arc de la Meilleraie-Tillay



EXEMPLES DE THÈMES ABORDÉS :

- > La communication en famille
- > Poser un cadre pour nos enfants et nos adolescents
- > La gestion des émotions
- > Les écrans : autoriser, interdire, comment faire ?

RENCONTRE À DESTINATION DES FAMILLES DONT UN ENFANT EST PORTEUR DE HANDICAP

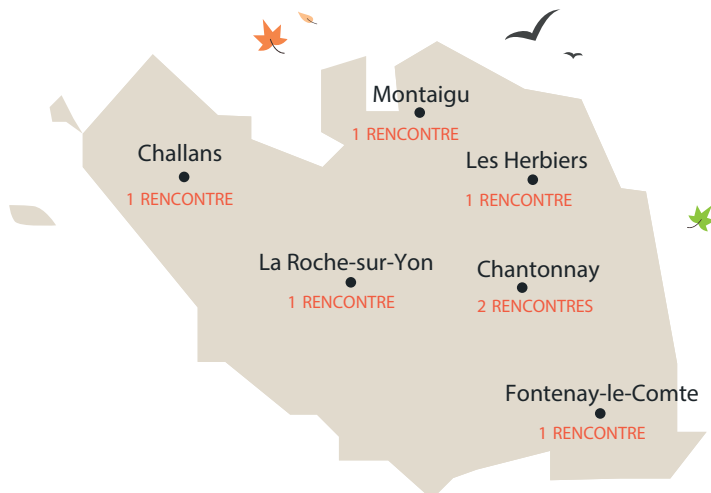
L'ADAPEI-ARIA a demandé à l'Udaf d'organiser des espaces de parole pour les parents des enfants porteurs de handicap, et leurs frères et sœurs. La cellule familiale se retrouve dans une situation particulière avec l'arrivée d'un enfant porteur de handicap. Ces espaces permettent à chacun de venir déposer des paroles, des difficultés, des interrogations.

Ces rencontres se font en soirée dans les centres habitats de l'ADAPEI-ARIA. Elles durent 2 heures et sont animées par deux psychologues.

EXEMPLES DE THÈMES ABORDÉS :

- > Mes inquiétudes face à mon proche
- > Avec le handicap dans la famille : des émotions encore plus fortes
- > L'obligation d'être fort face au handicap

CETTE ANNÉE L'UDAF A ÉTÉ SOLLICITÉE DANS 6 SECTEURS, (certaines ont été annulées à cause de la crise sanitaire) :



ACCOMPAGNEMENT RETOUR À L'EMPLOI

Une prise en compte globale pour reprendre le chemin du travail

Cet accompagnement réalisé par l'Udaf est proposé par les travailleurs sociaux CAF aux usagers de leurs services à travers des rendez-vous individuels ou des réunions de présentations collectives au sein des accueils CAF sur tout le territoire de la Vendée. L'accompagnement de ce retour à l'emploi se travaille avec un public qui est principalement en congé parental. Il se fait dans un cadre détaillé pour chaque rendez-vous de 1h30 avec un maximum de 4 rendez-vous sur une durée de 3 à 6 mois.

Les thématiques travaillées sont :

- > Relire le parcours professionnel et valoriser les compétences
- > Aborder les difficultés et les craintes

professionnelles, personnelles ou familiales qui émergent afin de les dépasser

- > Définir un projet professionnel qui corresponde aux attentes
- > Rédiger un CV, une lettre de motivation et préparer un entretien

Ces accompagnements sont menés par deux psychologues consultantes en orientation et projet professionnel.

En 2020, 25 accompagnements ont été réalisés et 1 présentation de l'action a été faite le 14 janvier 2020 à la CAF de Luçon.



LE POINT INFO FAMILLE

Aiguiller chacun dans le vaste champ des services aux familles



Ce lieu d'accueil et d'écoute est accessible à toute personne qui souhaite obtenir une information, trouver une solution, mieux connaître les professionnels et associations qui l'entourent.

Leurs questions peuvent concerner la garde d'un enfant, l'aide à un proche en perte d'autonomie, la résolution d'une difficulté sociale ou économique au sein de la famille, le micro crédit, une question juridique ou administrative, l'aide à la fonction parentale...

NOS MISSIONS :

ÉCOUTER d'une façon attentive et bienveillante en garantissant un accueil gratuit, sans condition, anonyme et confidentiel.

INFORMER en délivrant des données fiables et actualisées. Grâce à notre connaissance approfondie du territoire et un travail continu en réseau, nous apportons des réponses de proximité.

ORIENTER vers l'organisme (institutionnel ou associatif) compétent, et/ou vers le dispositif d'aide aux familles et à la parentalité le plus adapté aux besoins. C'est un véritable lieu d'aiguillage dans le champ très vaste et très riche des services aux familles.

QUELQUES CHIFFRES :

193 CONTACTS ont été pris au Point info famille sur l'année 2020 :

+103% de plus que l'an dernier.

61 appels durant le 1er confinement.

Durant le confinement, nous avons ouvert la ligne du PIF de 9h à 17h du lundi au vendredi.

Nous avons bénéficié d'une communication par un spot publicitaire sur TV Vendée indiquant notre nouvelle organisation durant cette période.

L'écoute psychologique ainsi que le soutien dans la compréhension des nouvelles mesures mises en place par le gouvernement durant l'épidémie ont été les principaux thèmes évoqués.

UNE REPRÉSENTATION AU SEIN DU REAAP DÉPARTEMENTAL

Le REAAP réunit les partenaires et les parents qui, dans leur travail, leur action et leur implication souhaitent offrir à tous les parents des espaces de paroles, d'écoute, d'échanges et de conseils autour de leurs préoccupations, leur quotidien, leur envie d'agir pour le bien être de leur enfant.

Afin de créer une dynamique et d'assurer à ce dispositif la cohérence et l'impulsion nécessaire, le réseau REAAP réunit les

acteurs qui souhaitent se rencontrer, échanger et développer des projets autour du soutien à la fonction parentale.

De par ses missions le Point Info Famille est un membre actif de ce réseau.

Le REAAP départemental s'est réuni le

3 septembre 2020 « Accompagner la parentalité : une affaire de communication »

24 novembre 2020 en visio « Les séparations conjugales »

LES ATELIERS DE LA FAMILLE

Les ateliers de la famille permettent d'aborder divers thèmes de la vie familiale et d'accompagner les familles au plus près de leurs préoccupations. Ouverts à toutes les personnes qui souhaitent progresser dans leur vie de famille, ils permettent d'échanger véritablement sur les questions que l'on se pose à tout âge, en grand ou en petit groupe.

Intervention de Constance COURTIER, psychologue auprès des parents au CFA/MFR de Saint-Gilles-Croix-de-Vie sur le thème « Les écrans : des problèmes, des difficultés, des atouts ».

Cette année nous avons dû annuler la conférence « Amour, sexe et pixel » programmée le 8 avril 2020 avec Stéphane Blocquaux, Dr en Sciences de l'Information et de la Communication et Renaud Hétier, Dr en Sciences de l'Education en raison du contexte sanitaire. Il y avait 290 personnes inscrites.

ÉDUCATION AFFECTIVE RELATIONNELLE & SEXUELLE

Permettre aux jeunes de s'exprimer et d'échanger

L'Unaf est agréée par le ministère de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public. Cet agrément est étendu aux associations départementales affiliées à la fédération.

C'est à ce titre que les couples bénévoles de l'Udaf de la Vendée sont habilités et formés (méthode SESAME) à intervenir sur le thème de la vie affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements scolaires du département. Nous intervenons auprès des jeunes au sein d'établissements scolaires (de la 3^{ème} à la terminale) depuis plus de 24 ans.

Les établissements font le choix de proposer une animation sur ce sujet car la loi les y engage. C'est elle qui dans le cadre d'une information et d'une éducation à la sexualité, stipule que « soient dispensées dans les écoles, collèges et lycées au moins trois séances annuelles par groupe d'âge homogène » (circulaire de l'Éducation Nationale N° 2003-027 du 17 /02/2003).

Un couple d'intervenants rencontre les jeunes dans les établissements scolaires et répond à toutes les

questions posées afin d'impulser un dialogue entre filles et garçons, apporter les connaissances nécessaires pour aider la classe à une prise de conscience des désirs et des responsabilités de chacun.

4 avril 2020 : intervention annulée (COVID-19)

En juin 2020 : bilan des interventions de l'année scolaire 2019-2020 : soirée non programmée (COVID-19).

10 octobre 2020 : journée avec l'intervention de Marie-Line LASSAGNE, sexologue sur le thème : « Clés de compréhension des comportements sexuels des adolescents ».

L'objectif étant de donner des clés de compréhension des comportements sexuels adolescents et un outil éducatif, pour mieux aborder et discuter avec eux les questions de la pornographie et de l'orientation sexuelle.

ACTIVITÉS 2020 : 24 INTERVENTIONS DANS 8 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

4 interventions en MFR

1 intervention à la MFR IFACOM La Ferrière

2 interventions à la MFR Mouilleron-Saint-Germain

1 intervention à la MFR de l'Herbergement

20 interventions en collège

4 interventions au collège Ste Marie Aizenay

1 intervention au collège St Exupéry Pouzauges

9 interventions au collège Jean Yole Les Herbiers

6 interventions au collège du Puy

Chabot
Le Poiré-sur-Vie

0 intervention en lycée

18 interventions annulées en lien avec le contexte sanitaire (COVID-19)

8 interventions au lycée Nt Dame Fontenay-le-Comte

5 interventions au lycée François Truffaut Challans

5 interventions au collège Ste Marie Aizenay

L'éducation affective relationnelle et sexuelle permet aux jeunes en milieu scolaire d'aborder les sujets liés à la sexualité et l'amour.

Les objectifs de ces séances sont de rassurer, de prévenir, de renseigner, de faire réfléchir, de responsabiliser par une pédagogie interactive, un encouragement du sens critique et une prise en compte du questionnement des jeunes ; afin qu'ils fassent des choix libres et responsables.

Elles ont pour finalité de parler de sexualité en termes de relations à soi et à l'autre et non pas seulement en termes de risques et de maladies, en s'appropriant une image positive et globale de la sexualité - de développer un esprit critique sur les stéréotypes, le regard des autres, les médias - de prévenir le sexisme, l'homophobie, les violences (physiques, verbales, relationnelles...), les abus sexuels, les conduites à risques et d'informer sur les lieux et les personnes ressources, les structures d'accueil, d'aide et de soutien.

Notre fonctionnement :

- Planifier les rencontres en lien avec l'établissement scolaire
- Collaborer pour une information sur nos interventions auprès des parents et de l'équipe éducative
- Permettre aux jeunes d'exprimer leurs questions
- Construire l'intervention à partir des questions des jeunes
- Rencontrer les jeunes au sein du groupe classe
- Animer la séance, répondre aux questions des jeunes tout en permettant à chacun de s'exprimer, s'il le souhaite dans un cadre défini par des règles de groupe et le respect de soi et d'autrui.
- Favoriser l'échange à travers l'utilisation d'outils pédagogiques (brainstorming - vidéos - photo langage - questions anonymes - débats...).
- Evaluer l'intervention auprès de l'établissement et des jeunes. Nous faisons une synthèse de l'évaluation des jeunes qui leur est destinée ainsi qu'aux parents et à l'équipe éducative.



CONSEIL CONJUGAL & FAMILIAL

Entretenir ou rétablir le dialogue au sein du couple et de la famille

Le conseil conjugal et familial s'adresse à toute personne, seule, en couple ou en famille, dans le domaine relationnel, affectif, conjugal et familial.

Notre service aide à dépasser une situation de conflit et à rétablir le dialogue au sein d'un couple, de la famille. L'objectif est d'envisager sereinement l'avenir en respectant les besoins et les intérêts de chacun.

15 SITUATIONS
(14 problématiques de couples et 1 problématique individuelle).



31 SÉANCES



48%

DES SITUATIONS

rencontrées en 2020 relevaient de problèmes d'infidélité, de violence, de crise ou d'incompréhension.

- 13% continuité ou non de la vie de couple
- 13% manque ou absence de communication
- 13% difficultés affectives ou sexuelles
- 13% événements venant modifier l'équilibre

D'OÙ VIENNENT LES PERSONNES RENCONTRÉES ?

33% MÉDIAS
(presse, internet, TV, radio)

33% PARTENAIRES
(CAF, travailleurs sociaux, médiatrices, psychologues...)

27% SUITE À UN ATELIER SUR LA CONJUGALITÉ

7% AUTRES



LES SUJETS ABORDÉS :

- > Les changements de vie : deuil, solitude, retraite, départ des enfants, maladie...
- > La vie affective : orientation sexuelle, désir d'enfant, accueil d'enfant, interruption de grossesse, contraception, infections sexuellement transmissibles...
- > Les conflits, les difficultés, les crises, l'autorité parentale, la violence...



LES ATELIERS DE LA FAMILLE :

Depuis, 2019, le service a mis en place une action d'information et d'échanges sur la conjugalité et ses différents aspects à destination des couples ou personne seule. Les séances abordent des thématiques relatives à la relation de couple pour exemples :

> La communication, combien de disputes sont dues à un manque de compréhension, d'écoute, de la non acceptation de la différence et de la volonté de vouloir avoir raison.

> Entretenir une relation sereine tout en continuant de découvrir, redécouvrir et apprendre à connaître davantage son conjoint ou sa conjointe.

2 ateliers se sont tenus (16 participants) :

- Le 13 février 2020 « comment te dire que je t'aime ? » à Luçon
- Le 5 mars 2020 « être heureux en couple durablement » à la Roche-sur-Yon

8 ateliers ont été annulés en lien avec le contexte sanitaire.

MÉDIATION FAMILIALE

*Résoudre à l'amiable les conflits familiaux
et restaurer le dialogue*

La médiation familiale contribue à apaiser les tensions entre les personnes. Par la recherche de solutions concrètes et mutuellement acceptables, elle favorise un nouveau mode de communication.

145 **ENTRETIENS D'INFORMATION PRÉALABLE**
(90,3% venaient d'une démarche spontanée et 9,7% sur ordonnance du juge).



37



PROCESSUS DE MÉDIATION FAMILIALE ENGAGÉS
soit 80 séances réalisées.



51

ENFANTS
ont été concernés par l'engagement en médiation familiale de leurs parents.

14



DES MÉDIATIONS
ont donné lieu à un accord écrit ou oral entre les personnes.

84%

DES SITUATIONS

rencontrées en 2020 relevaient d'une séparation de couple

et **16%** concernaient des conflits relationnels: parents/jeunes adultes, parents/ados, désaccords de fratries, ruptures de liens grands-parents/petits-enfants

D'OÙ VIENNENT LES PERSONNES RENCONTRÉES ?

→ **20%** **MONDE DE LA JUSTICE**

→ **41%** **PARTENAIRES**
(CAF, travailleurs sociaux, associations, avocats, médecins, psychologues...)

→ **17%** **MÉDIAS, BOUCHE-À-OREILLE**

→ **22%** **AUTRES**
(dont 8% suite à un recours antérieur à la médiation familiale ou personne ayant eu l'information dans le passé)

RÉUNIONS D'INFORMATIONS COLLECTIVES :

11 réunions ont permis de transmettre aux professionnels susceptibles d'orienter des personnes, les informations justes et complètes sur ce qu'est précisément la médiation familiale. (55 bénéficiaires de cette information au total)



INTERVIEW POUR « CONSEIL DE FAMILLE »

4 interviews des médiatrices familiales ont été diffusés sur TV Vendée durant le confinement afin d'apporter leur expertise sur les sujets suivants :

« Divorce- séparation : Comment s'organiser ? »

« Séparation encore non formalisée dans un couple : maintenir l'échange... »

« Divorcés, séparés : comment gérer les vacances des enfants ? »

« Parents séparés : Bac, Brevet, rassurer son enfant »

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Permettre de retrouver un équilibre budgétaire

Avec le développement de nouveaux partenariats avec Action Logement et le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, pour la mise en place de dispositifs d'accompagnement social et budgétaire, l'Udaf a réorganisé ses services pour créer un service dédié à l'accompagnement social.

Il a été mis en place en septembre 2020.

Au travers de plusieurs dispositifs d'accompagnement social et budgétaire, ce service permet d'offrir à tous les publics, sur l'ensemble du département de la Vendée, un accompagnement personnalisé et adapté à ses besoins pour :

Prévenir et/ou faire face aux difficultés financières

Permettre l'accès ou le maintien des droits sociaux

Donner à tous les publics les clefs de compréhension d'une « bonne » gestion budgétaire

Soutenir les compétences budgétaires et financières des familles tout au long de la vie

Lutter contre le surendettement, les situations d'expulsion...

Les professionnelles du service ont créé à destination des publics un support pédagogique l'APPI'Box (Actions Personnalisées et Partage d'Idées ; un box connecté aux réalités de la vie).

Présenté sous forme de livret il permet de matérialiser les étapes du parcours d'accompagnement et de mettre en lumière les avancées.

POINT CONSEIL BUDGET

15

ACCOMPAGNEMENTS

(27 rendez-vous d'information).



46%

sont des
COUPLES AVEC ENFANTS



73%

SANS ACTIVITE

(sans emploi, retraité, bénéficiaire des minimas sociaux)



LES SITUATIONS

rencontrées en 2020 relevaient de problèmes de surendettement, endettement et de rachat de crédit.



LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé est une **mesure d'accompagnement** social destinée à toute personne qui met sa santé ou sa sécurité en danger du fait de ses difficultés à gérer ses prestations sociales.

La Mesure d'Accompagnement Judiciaire est une **mesure d'accompagnement** social qui n'est possible qu'en cas d'échec de la MASP. Elle a pour objectif de rétablir l'autonomie de la personne dans la gestion de ses ressources.

La Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial est ordonnée par le juge des enfants, pour une bonne **gestion des prestations familiales** dans l'intérêt de l'enfant.

La **curatelle simple**, la personne accomplit seule les actes de gestion courante. Le curateur intervient pour tout ce qui concerne les actes importants engageant le patrimoine.

L'**accompagnement social lié au logement** s'adresse aux salariés confrontés à des difficultés personnelles et/ou professionnelles qui génèrent un déséquilibre financier et/ou viennent fragiliser le maintien dans leur logement ou empêchent l'accès à un logement.

L'**aide éducative budgétaire** à destination des agents du ministère de l'économie, de la finance et de la relance.

POINT CONSEIL BUDGET

L'éducation budgétaire contre le surendettement

Dispositif labellisé, le Point conseil budget a pour objectif de prévenir les difficultés financières conduisant aux situations de mal endettement et de surendettement, ou à leur réitération.

L'Udaf accompagne gratuitement et en toute confidentialité toute personne résidant dans le sud Vendée qui nous sollicite pour des questions relatives à la gestion budgétaire et financière.

NOUS FOURNISSONS :

- > des informations sur les démarches à suivre,
- > des explications sur les courriers administratifs ou liés au surendettement,
- > des conseils sur des problèmes juridiques,
- > une aide à la constitution d'un dossier de surendettement,
- > une aide éducative budgétaire, pour accompagner la personne dans l'élaboration de son budget prévisionnel après avoir identifié son fonctionnement budgétaire.

ACTIONS COLLECTIVES À DESTINATION DES EMPLOYÉS

Dans le cadre de son objectif de prévention, le Point conseil budget dispense également des actions collectives sur des sujets autour du budget.

INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

Des réponses concrètes à des demandes toujours plus nombreuses

L'Udaf accompagne les personnes dont un membre de la famille ou un proche semble ne plus faire face à ses obligations quotidiennes. Son service d'Information et de soutien aux tuteurs familiaux leur apporte aide et information, pour comprendre les procédures à entreprendre et les responsabilités auxquelles cette situation conduit.

DONNER DE L'INFORMATION

Le service donne de l'information générale sur les mesures de protection auprès des familles, des professionnels, ou de toute personne se questionnant sur la vulnérabilité d'un adulte.

APPORTER UN SOUTIEN TECHNIQUE

Le service apporte une aide personnalisée pour que les familles, qui exercent une mesure de protection, appréhendent au mieux leurs missions :

- > Expliquer leur rôle, leurs obligations, les attentes des juges
- > Apporter des outils techniques (tableau de gestion, modèle de budget, modèle de requête, etc.)
- > Orienter vers les services compétents concernant les droits, les aides financières pour la personne protégée...

ASSURER DES PERMANENCES AU SEIN DES TRIBUNAUX JUDICIAIRES

Le service est présent deux demi-journées par mois dans les trois tribunaux judiciaires. Les familles rencontrent les intervenantes après avoir été entendues par le juge des contentieux de la protection.

PROPOSER UNE FORMATION PROFESSIONNELLE

Chaque année pendant 2 jours, les intervenantes animent une formation sur le thème « Les majeurs en difficulté : entre accompagnement et protection juridique ». Cette formation s'adresse aux professionnels et bénévoles en lien direct ou indirect avec des majeurs protégés ou à protéger.

ANIMER DES INTERVENTIONS À LA CARTE AU SEIN DES SERVICES

Cette année, l'équipe I.S.T.F a mené 8 interventions collectives :

- > **3 ATELIERS** « Comptes-rendus de gestion : de la théorie à la pratique » apportant un soutien technique à la réalisation du compte-rendu de gestion des familles exerçant une mesure de protection (**49 participants**).
- > **4 INTERVENTIONS** extérieures auprès des familles, des personnes en situation de handicap, des bénévoles, des personnes à la retraite, des étudiants, des professionnels de la santé et du médico-social (**auprès de 61 personnes**).
- > **1 INTERVENTION** en visioconférence auprès de 10 travailleurs sociaux.
- > **6 INTERVENTIONS** ont été annulées. Le service devait intervenir un public diversifié : des étudiants (Lycée, Centre de Formation Professionnels), des travailleurs ESAT, des résidents et

personnels de centre d'habitat, du grand public (Forum pour les Seniors), des professionnels du secteur médico-social.

> CONFÉRENCE

La Conférence du 03.07.2020 sur le thème « les impacts de la réforme du 23 mars 2019 sur les mesures de protection » a été annulée.



PARTICIPER AU TRAVAIL EN RÉSEAU

Chaque année une rencontre est organisée entre les différents services I.S.T.F de la région. Cette année, il revenait à l'équipe I.S.T.F de la Vendée de l'organiser dans leurs locaux. Dans le contexte de la pandémie, cette rencontre fixée au 16 juin a été annulée et reportée pour 2021.

D'autres rencontres prévues avec des partenaires ont également été reportées, par exemple auprès de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale).

DÉPLOIEMENT DU SERVICE

L'équipe souhaite poursuivre sa présence sur l'ensemble du territoire de la Vendée et réfléchit à des moyens de communication plus réactifs aux besoins des personnes. Le développement des entretiens en visioconférence est à l'étude.

Le service a mis en place une « stratégie » de communication en travaillant sur des supports visuels, (plaquette, affiches) diffusés très largement auprès des services et professionnels qui sont au contact de personnes vulnérables.

809
CONTACTS
(appels, mails, visites spontanées à l'accueil)

DONT 68
DEMANDES
faites par des professionnels



76
RENCONTRES
avec les familles réalisées au sein des **tribunaux judiciaires**

102
ENTRETIENS
réalisés avec les familles dans les différents lieux de permanence

Les activités du service n'ont pas été suspendues en période de crise sanitaire. On relève tout de même une légère diminution des demandes (870 en 2019). Les demandes d'information par mail ont été en revanche plus nombreuses (239 en 2019 et 277 en 2020).

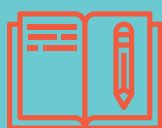


PÔLE PROTECTION JURIDIQUE *des majeurs et mineurs*



1 984

MESURES DE
PROTECTION
SOCIALE ASSURÉES
PAR L'UDAF



207

NOUVELLES MESURES

31%

VIVENT AVEC DES
RESSOURCES INFÉRIEUR
À L'AAH



PROTECTION ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET FAMILIAL

Dialoguer, informer et soutenir

La protection juridique des majeurs s'avère nécessaire lorsqu'un adulte ne peut plus accomplir seul les actes de la vie civile.

Pour l'accompagner et le mettre à l'abri d'actes malencontreux, le juge des tutelles ordonne une mesure de protection. Celle-ci est exercée par l'Udaf, désignée au préalable par le juge quand la famille de la personne à protéger ne peut pas assumer cette responsabilité.

Le service assure le suivi des mesures de **protection** (mandats spéciaux, curatelles, tutelles). Le service d'accompagnement social a pris en charge courant septembre les mesures d'accompagnement social (MASP, MAJ) et familial (MJAGBF, ad'hoc

mineurs).

LES MESURES JUDICIAIRES DE PROTECTION DES MAJEURS (MJPM)

La maladie, le handicap, l'accident peuvent altérer les facultés d'une personne et la rendre incapable de défendre ses intérêts. Le juge peut alors décider d'une **mesure de protection** juridique (tutelle, curatelle...) par laquelle un tiers l'aide à protéger ses intérêts.

L'Udaf de Vendée réalise ses missions dans l'intérêt des personnes protégées et accompagnées, en recherchant si cela est possible leur consentement, voire leur adhésion.



1 984*

MESURES GÉRÉES
PAR L'UDAF EN 2020



53%
DES BÉNÉFICIAIRES
sont suivis en
curatelle renforcée et
36% en tutelle.

LES USAGERS



52%

sont des hommes,
de 55 à 60 ans.

48%

sont des femmes,
de 85 à 90 ans.



207
NOUVELLES MESURES
en 2020, dont **74%**
étaient des 1^{ères} mesures.

64% sont en milieu
ouvert et **36%** en
établissement.

239

DOSSIERS CLOS

en 2020, dont **70%**
pour cause de décès.



Pour **31%** des usagers, le niveau
des ressources est inférieur à
l'AAH (902 €) et pour **53%** le
niveau des ressources se situe
entre 902 € et 1 219 €.

* Données intégrant toutes mesures
confondues (y compris les mesures
d'accompagnement social et familial).

Le service de protection et d'accompagnement a été fortement impacté par la crise sanitaire

Les accueils ont dû s'adapter et rester ouverts sur rendez-vous.

Les échanges téléphoniques avec les personnes accompagnées et protégées se sont multipliés afin de compenser les visites qui n'ont pu se dérouler qu'en cas de nécessité.

En effet les recommandations de la DDCS étaient d'être particulièrement attentives et présentes pour les personnes isolées et/ou vulnérables et de leur assurer une information sur les risques de contamination et les gestes barrières à respecter.

CONSEIL DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Au nombre de trois, un par secteur géographique (La Roche-sur-Yon, Olonne-sur-Mer et Fontenay-le-Comte), les conseils sont constitués de représentants des personnes accompagnées, des familles, du conseil d'administration et du personnel.

Malgré le contexte sanitaire le CPA de la Roche-sur-Yon s'est réuni 2 fois en 2020.

Ces instances permettent de répondre aux interrogations des personnes accompagnées et des familles sur le fonctionnement du service, ainsi que de solliciter leurs avis sur les

Extrait du guide ministériel MJPM COVID-19 :

Les MJPM sont autorisés à se déplacer dans le cadre de leur activité professionnelle et les personnes protégées peuvent aller dans les locaux des mandataires. [...] les personnes protégées souffrent par hypothèse d'une altération de leurs facultés mentales ou corporelles qui complexifie ou rend difficile l'expression de leur volonté; cette altération [...] peut perturber la compréhension par la personne protégée de la crise sanitaire et la nécessité pour elle de respecter les gestes barrières. Il est par conséquent nécessaire d'aider les personnes protégées à comprendre la situation, notamment par des supports d'information adaptés afin qu'elles puissent appréhender les dispositifs de protection sanitaire.

différents projets.

Formation des représentants des Conseils de Vie Sociale organisé par l'URIOPSS et le CREAL : 1^{ère} réunion le 21 janvier 2020. Les 3 autres rencontres prévues en mars, avril et mai ont été annulées du fait de la crise sanitaire. 5 usagers du CPA se sont inscrits sur ces sessions de formation.

Le 28 janvier 2020 a eu lieu la journée nationale expression et participation des personnes et évolution des pratiques « Je sais, tu sais, nous agissons, conjuguer les expériences, un impératif présent ! »

EVALUATION SOCIOECONOMIQUE DE LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

La France compte entre 800 000 et un million de personnes majeures protégées, c'est-à-dire bénéficiaires d'une mesure de tutelle, de curatelle ou de sauvegarde de justice.

L'étude d'impact Citizing évalue à 1 milliard d'€ le gain socio-économique généré par les mandataires à la protection juridique des majeurs.

Les mandataires ont un impact positif sur la société, et luttent contre l'exclusion et la précarité :

- Faciliter le maintien à domicile.
- Eviter chaque année que 70 000 personnes basculent sous le seuil de pauvreté.
- Eviter chaque année que 20 000 personnes basculent dans le « sans abrisme ».
- Maintenir le lien social et contribuer à la stabilisation psychologique des protégés. On évalue à 700 tentatives de suicides évitées par an parmi les personnes vulnérables.
- Eliminer la maltraitance financière des personnes en situation de handicap ou souffrant de troubles psy, et des personnes âgées.
- Réduire considérablement les cas de découverts bancaires.
- Sécuriser et valoriser le patrimoine immobilier et financier.
- Alléger la charge mentale des aidants en s'occupant des questions financières et administratives. Les aidants seraient privés de 56h de répit par an sans cet aide.

D'ICI 20 ANS, LA POPULATION PROTÉGÉE AURA DOUBLÉ.

Quels moyens pour faire face au doublement de la population protégée ?

- Limiter à 45 le nombre de personnes protégées par professionnel et recruter 2 000 mandataires.
- Augmenter de 300€ brut la rémunération des MJPM, créer un diplôme MJPM, et faire valoriser ce métier via des campagnes de communication.
- Structurer une politique publique de la PJM en nommant un délégué interministériel et créer un observatoire national.

Retrouvez l'étude complète sur : <https://bit.ly/30vXVSc>

FAMILLES GOUVERNANTES

L'Udaf continue d'œuvrer à la mise en place de son dispositif Famille gouvernante. Pour cela elle a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt « Habitat inclusif » déposé par l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire ainsi qu'à un appel à projets « Vers de nouvelles solutions de logement pour personnes en situation de handicap » déposé par le Conseil départemental de Vendée.

L'Udaf continue également de défendre son projet afin qu'il puisse voir le jour sur les villes de Challans et de la Roche-sur-Yon.

LES PARTENARIATS



RAPSSY

RÉSEAU D'AIDE AUX PROFESSIONNELS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL YONNAIS

PERMETTRE L'ANALYSE DE LA PRATIQUE DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL.

INTER ASSOCIATION

POUR LES SERVICES TUTÉLAIRES

(Udaf, Adapei aria, Areams)



Le GESTO

PERMETTRE AUX ÉQUIPES DE DIRECTION DES STRUCTURES TUTÉLAIRES DE SE RÉUNIR ET RÉFLÉCHIR AUX ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES



SOLIHA

PROMOUVOIR ET VALORISER LE PATRIMOINE IMMOBILIER DES PERSONNES PROTÉGÉES.

Le SIDOT

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ADAPTABILITÉ DU LOGICIEL PROFESSIONNEL UNIT-MAGIS



ENQUÊTE DE SATISFACTION



110 personnes ont répondu à notre enquête de satisfaction (soit 18% de retour). Parmi elles 98% bénéficient d'une mesure de protection (en curatelle ou en tutelle) et 2% d'une mesure d'accompagnement (en MASP ou MAJ).



Qualité de l'accueil

QUALITÉ DE L'ACCUEIL

FACE À LA CRISE SANITAIRE

80 %

sont **satisfaits des réponses apportées** pendant la crise sanitaire liée au COVID-19.

20 % estiment avoir **rencontrés des difficultés** :

- La situation sanitaire (port du masque, amende, isolement),
- Manque de contacts, de conseils avec l'Udaf,
- Faire les courses et retirer de l'argent.

INFORMATION DONNÉE SUR LE BUDGET & LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

INFORMATION SUR LE BUDGET



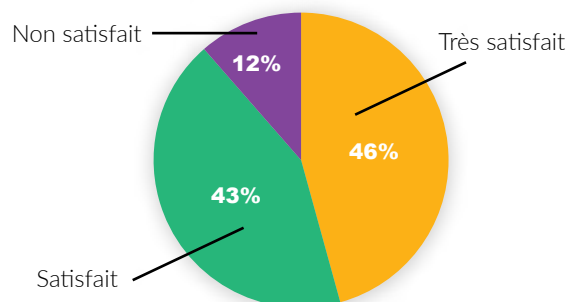
INFORMATION SUR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



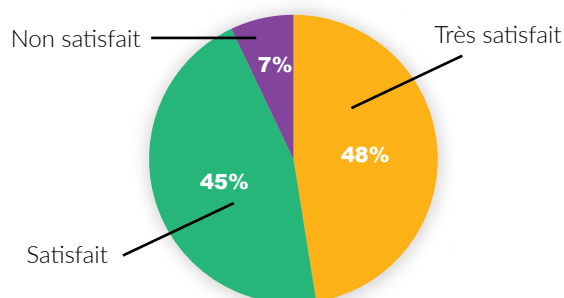
13 % des personnes interrogées souhaitent des informations complémentaires sur :

- Les voyages, les vacances, les loisirs,
- L'épargne, la banque, le budget,
- La téléphonie,
- La procédure de divorce.

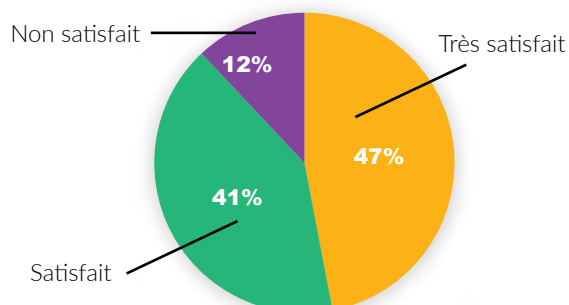
ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE



LIEUX D'ACCUEIL



DISPONIBILITÉ DES PROFESSIONNELS

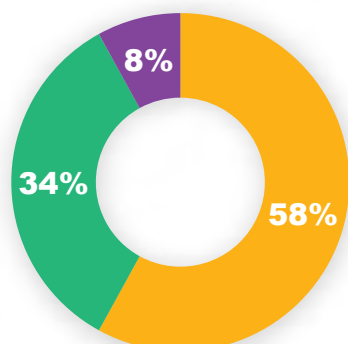


Pour améliorer la qualité de l'accueil 18 % des personnes souhaitent :

- Plus de permanence téléphoniques et physique,
- Accessibilité PMR,
- Respect de la confidentialité,
- Visiter les locaux du siège.

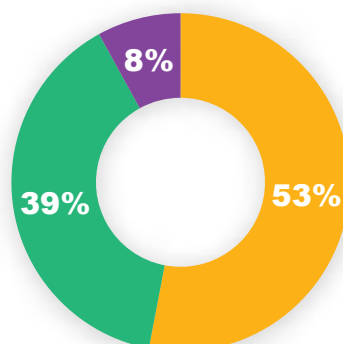
RELATION AVEC LA PERSONNE QUI VOUS ACCOMPAGNE

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE



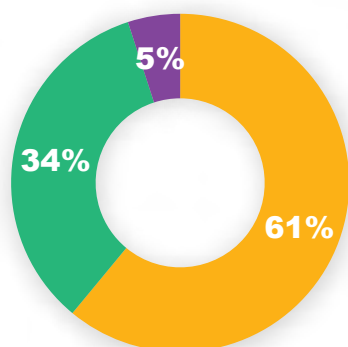
92 % des personnes ont répondu être satisfait à très satisfait de la **disponibilité du professionnel**.

EXPLICATION DONNÉE



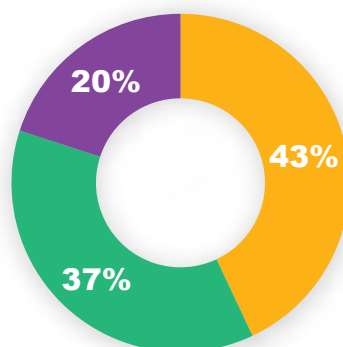
92 % des personnes ont répondu être satisfait à très satisfait des **explications données**.

AIDE APPORTÉE



95% des personnes ont répondu être satisfait à très satisfait de **l'aide apportée**.

NOMBRE DE RENDEZ-VOUS

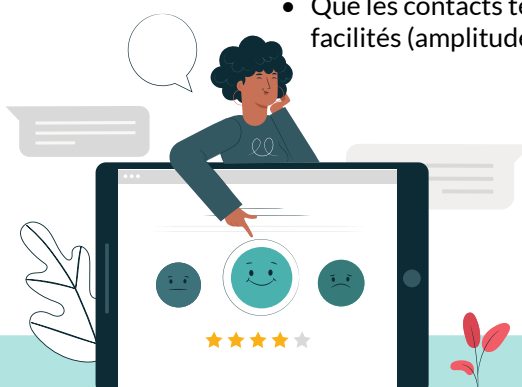
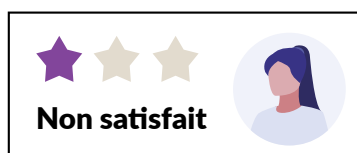
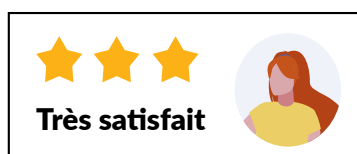


Néanmoins **20 %** des personnes ont répondu être **non satisfaites du nombre de rendez-vous**.

36% des personnes enquêtées ont moins de 3 rendez-vous par an.

Pour améliorer la relation les personnes aimeraient :

- Plus de rendez-vous, notamment pour voir moins de choses par rendez-vous,
- Que les contacts téléphoniques soient facilités (amplitude horaire).



LA VIE *des services*



87 salariés

POUR 78,45 ETP

+3 STAGIAIRES

- > formation de CAFERUIS (Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale)
- > formation de DE CESF (Diplôme d'État de conseiller.ère en économie sociale et familiale)
- > licence sciences sociales / animation sociale, éducative, culture et loisirs

+3 personnes accueillies dans le cadre d'observation en milieu professionnel

+1 apprentie sur 2 ans en BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social)



**STRUCTURATION
DU SERVICE
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL**



39 MANDATAIRE JUDICIAIRE
JURISTE
RÉFÉRENT SOCIAL

33 SECRÉTAIRE
COMPTABLE
RÉFÉRENT INFORMATIQUE
ARCHIVISTE

7 CADRES

3 CONSEILLÈRES AU SERVICE D'INFORMATION
ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

1 CHARGÉE DE MISSION POINT INFO
FAMILLE - PSYCHOLOGUE

2 MÉDIATRICES FAMILIALES

1 CONSEILLÈRE CONJUGALE ET FAMILIALE

1 RÉFÉRENTE PARRAINAGE DE PROXIMITÉ

3 VOLONTAIRES SERVICE CIVIQUE

932 HEURES DE FORMATION *en 2020*

PRINCIPALES FORMATIONS DE L'ANNÉE :

- > Certificat national de compétence de mandataire judiciaire à la protection des majeurs
- > Médiation familiale et violence conjugale / La médiation en milieu scolaire / Gestion d'un secrétariat de médiation familiale
- > Rapport budgétaire et comptes administratifs
- > Le traitement comptable des placements financiers du majeur protégé
- > Accompagnement des Mineurs Non Accompagnés
- > Séminaire de l'équipe de Direction : Mieux se connaître pour mieux communiquer et mieux travailler ensemble. Partager les enjeux RH de l'Udaf
- > Rédiger sans fautes
- > Recyclage SST



153
HEURES
D'ANALYSE
DE LA PRATIQUE
pour les
mandataires
judiciaires

132
HEURES DE
SUPERVISION
D'ÉQUIPES
animées par une
psychologue
psychothérapeute

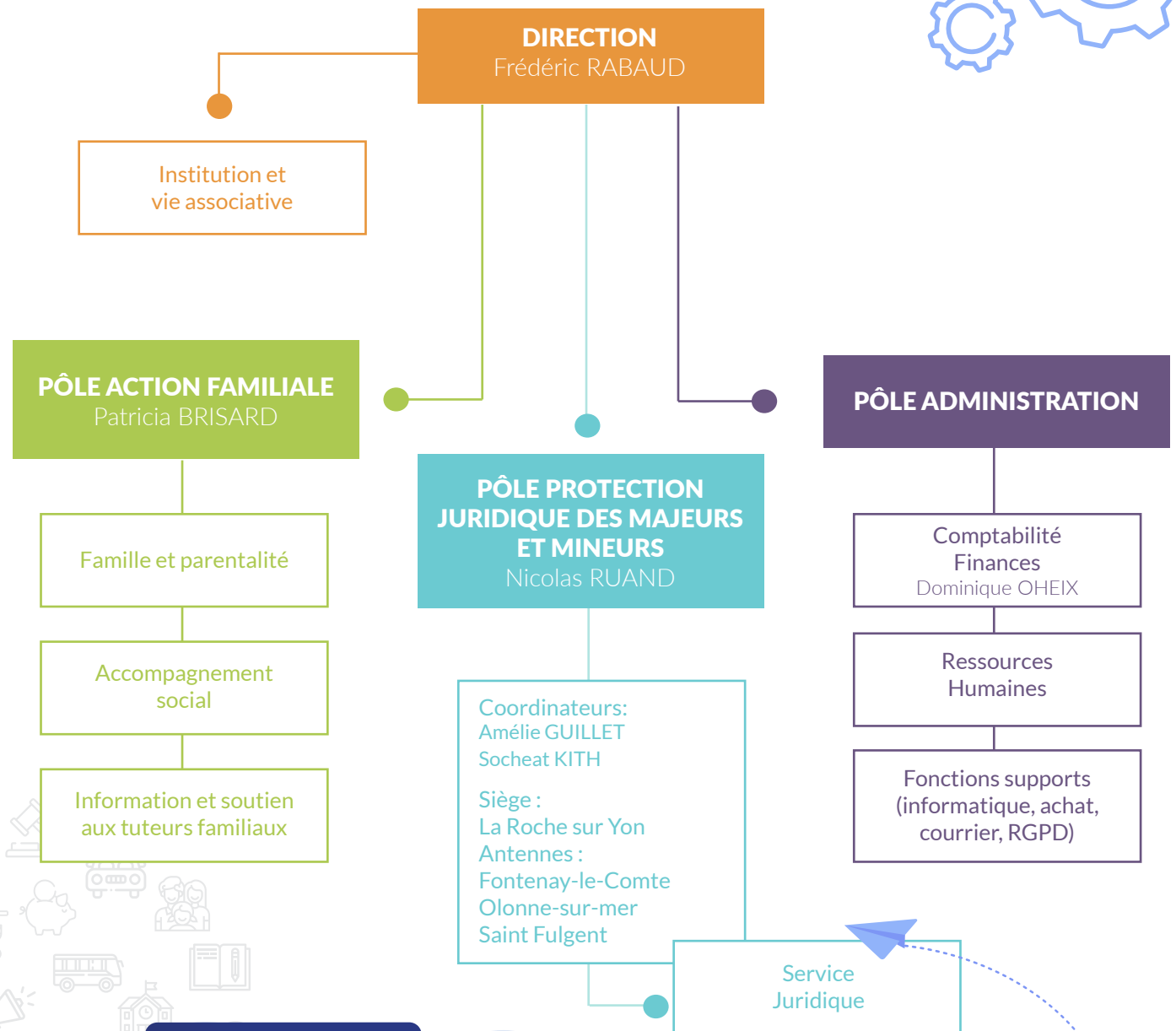
LE TÉLÉTRAVAIL

Face à la pandémie de COVID-19, le télétravail a été largement organisé, principalement pour répondre à une obligation sanitaire, nécessitant à l'Udaf d'en définir les contours et d'investir massivement dans des ordinateurs et des téléphones portables. Assez rapidement un roulement s'est organisé permettant à 50% des professionnels d'être sur site et à 50% d'être en distanciel. Pour cela l'ensemble des professionnels ont eu à disposition masques lavables et gel hydro-alcoolique.

L'acquisition de matériels sur 2020 (une quarantaine d'ordinateurs et téléphones portables) permettra à l'avenir d'instituer cette organisation dans le but d'améliorer les conditions de travail des professionnels.



ORGANIGRAMME *des salariés*



LE SERVICE COMPTABILITÉ

LA COMPTABILITÉ INSTITUTIONNELLE DE L'ASSOCIATION

Elle est organisée en trois pôles :

- > le service action familiale
- > le service de protection juridique des majeurs
- > et le service des Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial

Le service comptabilité prépare les budgets prévisionnels, élabore les comptes annuels de l'association, les opérations quotidiennes d'enregistrement et de paiement des factures fournisseurs, de rédaction, d'enregistrement et de recouvrement des factures clients. Il suit également les investissements, les financements de l'association et gère la trésorerie.

Il s'occupe aussi de la comptabilité de la Société Civile Immobilière de la Maison des familles.

Le budget de l'association s'élève à environ 4,5 millions d'euros.



Compte de résultat au 31/12/2020 (avec comparaison au 31/12/2019)

En K€	31/12/2020	31/12/2019
Dotation globale	2 732	2 505
Dotation MASP	92	83
Frais de gestion	724	806
Subventions	638	585
Autres produits (*)	16	38
Total Ressources	4 202	4 017
Autres Achats et Ch.Externes	-440	-442
Impôts et taxes	-268	-272
Charges de personnel (**)	-2 982	-2 938
Amortissements	-114	-97
Dotations/reprises provisions	-25	44
Dotation/reprise fonds dédiés	-12	-39
Cotisations/charges	-26	-19
Total charges	-3 867	-3 831
Excédent / déficit d'exploitation	335	186
Résultat financier	-15	-16
Résultat exceptionnel	0	17
Impôt sur les sociétés	0	0
Déficit / excédent	320	187

(*) après neutralisation des écritures analytiques sur loyers

(**) y compris personnel extérieur/nettes de refacturations /aides de l'Etat

Le résultat net comptable au 31/12/2020 s'élève à 320 K€.

Une augmentation des produits de 185 K€ :

- > augmentation de la dotation globale de financement de la DDCCS,
- > augmentation des subventions,
- > légère augmentation du financement MASP,
- > diminution des frais de gestion du fait de la suppression de la 1ère tranche du barème de participation des personnes protégées par décision du Conseil d'Etat)

Une augmentation des charges de 36 K€ :

- > augmentation des autres achats et charges externes,
- > augmentation des charges de personnel,

Ces augmentations sont compensées par la variation sur provision et fonds dédiés.

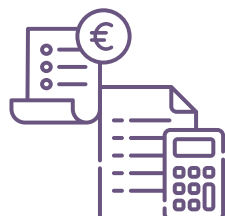
Augmentation des dotations aux amortissements en lien avec les investissements réalisés sur l'exercice : renouvellement des serveurs informatiques et acquisition d'ordinateurs et téléphones portables pour le télétravail.

Bilan au 31/12/2020

Emplois		Ressources	
Immobilisations	1 939 456,40 €	Capitaux propres	1 548 971,45 €
Stocks		Provisions pour risques et charges	520 617,45 €
Créances Court Terme	326 178 65 €	Dettes Long Terme	939 667,29 €
Disponibilités	1 352 155,06 €	Dettes Court Terme	671 763,54 €
Charges constatées d'avances	63 229,62 €		
Total	3 681 019,73 €	Total	3 681 019,73 €

LA COMPTABILITÉ DE L'ACTION FAMILIALE

Les sources de financements de ces activités sont diverses et se répartissent de la façon suivante :



Parentalité et vie familiale

Atelier de la famille et rencontres parents
Point conseil budget
Education affective et sexuelle
Conseil conjugal et familial
Ateliers de retour à l'emploi
Point info famille
Médiation familiale

+45 620,36 €

Les activités de protection (hors PJM et acc. social)

ISTF
Mandat de protection future
Mesures ad 'hoc mineurs
Famille gouvernante et logement inclusif
Mesures d'accompagnement social personnalisées (MASP)
Mesure d'acc. éducatif et budgétaire (AEB)
Mesure d'acc. social lié au logement (ASLL)

-48 004,84€

Détail des produits par mode de financement

	Parentalité et vie familiale		Activités de protection hors PJM et acc. social	
	Montants (euros)	Pourcentages	Montants (euros)	Pourcentages
Participation des usagers et prestations Udaf	8 758,24	3,24%	16 279,16	7,11%
ETAT - préfecture	34 791,00	12,86%	97 596,00	42,63%
Conseil Départemental	34 000,00	12,57%	115 040,00	50,25%
MSA	7 735,00	2,86%		
CAF	120 847,42	44,66%		
Unaf (part 2)	54 443,00	20,12%		
Crédit Agricole	10 000,00	3,70%		
Totaux	270 574,66 €	100,00%	228 915,16 €	100,00%

LA COMPTABILITÉ DU SERVICE DE PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

Tous les jours, les salariés de ce service réalisent les opérations relatives à la comptabilité personnelle des usagers sous mesure de protection confiée à l'Udaf c'est-à-dire le paiement des factures, la codification des ressources, les rapprochements bancaires ainsi que le calcul et le prélèvement mensuel des frais de gestion (participation des usagers).

L'ensemble des opérations en lien avec les banques est effectué quotidiennement par télétransmission de fichiers.

Ce service est financé par une Dotation globale de l'État et par la participation des majeurs protégés au financement de leur mesure.

QUELQUES CHIFFRES POUR 2020

48 630

FACTURES

ont été scannées et indexées (classées informatiquement par le service comptabilité)

9 882

COMPTES

sont gérés quotidiennement (dont 1 725 comptes de flux) ce qui correspond à une masse financière de plus de **52 millions d'euros**

1 984

MESURES DE PROTECTION QUI REPRÉSENTENT :

131 716
VIREMENTS

305
CHÈQUES ÉMIS

1 377
BONS D'ACHAT

(contre 2191 l'an passé)

66 436
PRÉLEVEMENTS

1 012
RÉAPPROVISIONNEMENTS

Ces chiffres peuvent faire l'objet de variations correctives, les comptes 2020 n'étant pas définitivement arrêtés lors de la production du rapport d'activité.

LE SERVICE INFORMATIQUE

Ce service a en charge la gestion du parc informatique. La référence informatique est réalisée à temps partiel par une salariée de l'Udaf qui administre et supervise l'infrastructure. Elle travaille en lien avec une société d'infogérance pour le suivi plus technique, notamment le fonctionnement des serveurs virtualisés, les sauvegardes et la veille technologique.

Ce service s'occupe aussi de :

- > la maintenance des logiciels métiers (UNI-T, MAGIS) et la formation à la prise en main et au perfectionnement pour l'utilisation de ces logiciels
- > la maintenance des postes utilisateurs (la référente informatique est d'ailleurs amenée à venir en aide aux salariés dans le cadre du fonctionnement quotidien des outils informatiques)
- > la maintenance de la téléphonie fixe et mobile
- > le développement d'outils de gestion documentaire



L'année 2020 a notamment été consacrée au remplacement des serveurs informatiques par un nouveau prestataire, la société ENVOLIIS, qui assure aussi désormais l'infogérance de l'infrastructure informatique de l'Udaf et également à l'acquisition d'une trentaine d'ordinateurs et de téléphones portables afin de permettre le télétravail.

COMMUNICATION

QUELQUES CHIFFRES



@Udaf85

186

ABONNÉS



@udaf.vendee

858

J'AIME

1005

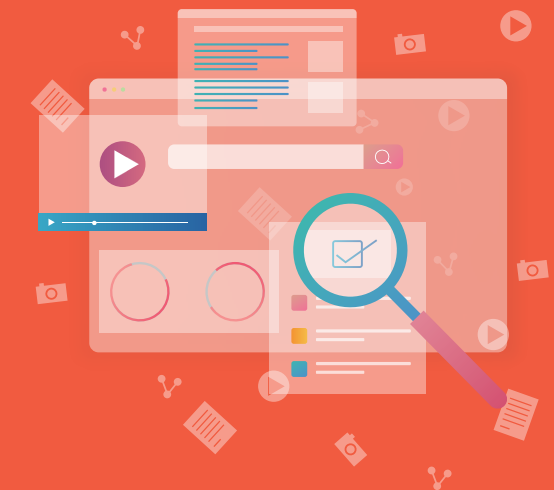
ABONNÉS
+ 20%
d'abonnés



VISITES

www.udaf85.fr

40 773





SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ SUR
www.udaf85.fr

**Union départementale
des associations familiales de la Vendée**

Maison des Familles
119 bd des Etats-Unis - BP 667
85 016 LA ROCHE SUR YON
Tél. 02 51 44 37 10

www.udaf85.fr
actionfamiliale@udaf85.fr

